

du manque de travail de son fils. "Nous avons tous dans la famille, disait-elle, placé notre confiance en l'intercession de saint Antoine. Et elle ajoutait : "Nous avons tous promis à saint Antoine de faire une offrande à l'Œuvre de la *Croix du Canada*, si notre fils aîné obtenait une place et du travail d'ici au 1er février prochain. Nous faisons une neuvaine, et si la grâce sollicitée par l'intercession de saint Antoine est obtenue, le père donnera *cinq piastres*, moi je donnerai...., le garçon donnera.... pour la *Croix*."

Va sans dire que les gens de la *Croix* se sont aussitôt mis en prières pour que "le fils aîné de la mère de famille ingénue" obtienne du travail. Nous serions curieux de savoir s'ils ont été exaucés, et surtout s'ils ont reçu *cinq piastres* du père, etc. ; car il n'y a rien comme les billets de banque pour exciter à la dévotion tous ces gens-là !

Risée à part, peut-on se moquer plus ouvertement des naïfs et des "mères de famille ingénues" ?

Et l'on appelle cela de la dévotion ?

Eh donc ! c'est tout simplement du persiflage sacrilège !

Saint Antoine de Padoue démériterait aux yeux du Ciel, s'il contribuait à emplir la caisse de la *Croix du Canada*.

La *Croix* a été heureuse, tout de même de trouver un public ignorant et *ingénu* capable d'avalier ses sonnettes ; car, sans cela, elle aurait vécu ce que vivent les roses.

Eh bien, nous pouvons consoler notre confrère.

Ce vilain petit torchon qui a insulté tant de monde au Canada sous le couvert de la plus sainte image, qui accrochait sa sale enseigne

Aux clous saignants de Jésus-Christ comme disait le poète des "Châtiments", vient de succomber à sa besogne quotidienne.

Le chapeau qu'il faisait circuler sous la protection de "qui de droit", comme l'indiquait la circulaire que nous avons publiée l'autre jour, s'est crevé sous les pommes cuites, les crachats et les pavés des malheureux qui s'étaient assez longtemps saignés pour nourrir des scribes insulteurs.

La disparition de la *Croix* quotidienne est un soulagement pour la presse française qui était en partie tenue responsable de la mauvaise tenue de tout ce monde famélique.

L'atmosphère en est purifiée, tant mieux.

Cette exécution soulagera également notre clergé de la part de responsabilité qu'il encourait par son appui tacite de toutes les saletés ourdies dans ce cénacle contre des confrères trop honorables pour le degré de moralité de leurs diffamateurs.

Il était temps que ce compte fût réglé.

JOURNALISTE

CANROBERT FRANC-MACON

La *Minerve* de cette semaine, sous le titre *Canrobert enfant de cœur*, contenait un fort joli récit d'un incident de la vie si mouvementée du vaillant maréchal.

Cette histoire a un pendant : *Canrobert franc-maçon*, incident que rapporte le *Figaro*."

On ignore peut-être que Canrobert avait failli devenir, sous l'empire, grand-maître de la franc-maçonnerie, aux lieu et place du maréchal Magnan. Et cependant, rien n'est plus vrai.

Un matin, le comte de Persigny, (M. de Persigny n'était encore que comte à cette époque,) se faisait annoncer chez Canrobert :

— Monsieur le maréchal, lui dit-il, l'empereur veut vous donner une grande preuve de confiance. Il vous a désigné comme grand-maître de la franc-maçonnerie.

Mais comme le maréchal faisait un geste d'étonnement, M. de Persigny lui exposa fort longuement et fort éloquemment tous les services qu'il pourrait rendre au gouvernement impérial s'il était à la tête de cette association.

— Mon cher comte, répondit le maréchal, veuillez dire à l'empereur que je le remercie, mais je ne suis qu'un soldat et ne veux pas être autre chose.

Le lendemain avait lieu, au ministère de la guerre, une réunion présidée par le maréchal Magnan. Le maréchal était en retard. Enfin il arriva.

— Excusez-moi, dit-il à ses collègues, j'ai été retenu aux Tuileries. L'empereur vient de me donner une grande preuve de confiance. Il m'a désigné comme grand-maître de la franc-maçonnerie, et ce qui ajoute du prix au choix qu'il a fait de moi, c'est qu'il a bien voulu me dire qu'il ne voyait, parmi les hauts dignitaires de l'empire, personne autre que moi à qui il voulût confier une mission aussi délicate.

Tout le monde félicita le maréchal Magnan, Canrobert tout le premier.

— L'empereur, dit-il, a bien eu raison de vous choisir, mon cher maréchal, et vous avez bien fait d'accepter. Songez donc aux services que vous pourrez rendre !

Et il se mit à répéter, presque mot pour mot, tout ce que le comte de Persigny lui avait dit, à lui-même, la veille, pour le décider à accepter.

Etonnement visible du maréchal Magnan, et comme on lui en demandait la cause :

— C'est que, dit-il, le maréchal Canrobert vient de me dire exactement ce que m'a dit l'empereur il y a quelques instants !

Et, se tournant vers Canrobert, qui était assis près de lui :

— Mon cher maréchal, je le raconterai à l'empereur, il sera heureux de savoir que vous pensez comme lui.

"Et il en parla, en effet, à l'empereur, ajoutait le maréchal Canrobert, en racontant ce souvenir avec sa bonhomie habituelle ou perçait une pointe de raillerie ; car étant aux Tuileries quelques jours après que le choix du maréchal Magnan comme grand-maître de la franc-maçonnerie fut officiel, l'empereur s'approcha de moi, et, me regardant en souriant :

— Eh bien ! monsieur le maréchal, que pensez-vous du choix que j'ai fait de Magnan comme grand-maître des franc-maçons ?

"Et sans attendre de réponse, il se dirigea vers d'autres personnes."